

**PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 16 juin 2024 à 20h00**

Etaient présents : Béatrice RICHARD, Gisèle BONNAY, Jean-Pierre SOLEILLAND, Paul MIRANDON, Evelyne ROBELET, Sylvain BERTHEAS, Fabien GARNIER, Bernard CUTILLAS, CHOLLET Yann, GROZEILLER Bernard, Céline BOUILLET, Patrick VANET

Excusé : Quorum : 7 -

Secrétaire élu pour la session : Gisèle BONNAY

Ordre du jour

✚ **Ecole et service périscolaire : mouvement de personnel**

✚ **Demande de subvention**

✚ **Elections législatives : tenue bureau de vote**

✚ **Illiwap : proposition d'adhésion**

✚ **Questions diverses**

✚ **Ecole et périscolaire : mouvement de personnel**

Christelle TALARON, directrice de l'école de Chuyer, a annoncé sa mutation pour St Julien Molin Molette. L'équipe municipale lui souhaite une belle continuation et la remercie pour les années passées à Chuyer. Audrey PENEL a été nommée directrice pour la rentrée 2024.

Pour le service périscolaire, le contrat de 2h par jour d'école sera renouvelé à la rentrée pour l'année scolaire. Béatrice TOURNIER, nommée pour l'année 2023 2024 accepte la proposition de renouvellement.

✚ **Demande de subvention**

Le Conseil alloue une subvention de 300 € à l'OGEC pour l'activité piscine de l'année 2023/2024. Sylvain BERTHEAS précise que cette activité ne sera pas reconduite dans les écoles pour la prochaine année car la piscine Aqualône qui accueillait les élèves est fermée pour travaux, et celle de Pélussin n'est pas ouverte. Il sera demandé à la CCPR si une solution, comme la piscine mobile, est envisageable sur le territoire. Bernard CUTILLAS, délégué à la commission, interrogera la CCPR et demandera si une proposition d'activité alternative pourrait être envisagée le cas échéant.

✚ **Elections législatives**

Le tableau de tenue de vote est élaboré.

✚ **illiwap**

Sylvain BERTHEAS explique que la mairie a un site et un compte facebook. Illiwap est une application accessible à tous. Tout le monde peut s'abonner pour connaître les actualités des communes inscrites.

Cette application est gratuite pour l'utilisateur et coûte 100 € à la commune. Il précise que chaque fois qu'une information communale est renseignée sur Illiwap, elle est automatiquement relayée sur le site. Le Conseil donne son accord pour inscrire la commune.

✚ **Questions diverses**

Sentiers : opération entretien

Gisèle BONNAY remercie les volontaires qui ont participé à l'opération. Sylvain BERTHEAS souligne que la matinée qui a regroupé élus et population était très sympathique. Il informe que le sentier référencé n°1 est coupé par un propriétaire. Gisèle BONNAY explique le fonctionnement des conventions signées avec le Parc. Elle indique que 2 sentiers ont été nettoyés par les services du PNR en début de mois et indique les chemins prévus pour l'année prochaine.

Jean-Pierre SOLEILLAND espère refaire une opération élus/population à l'automne 2023.

Bâtiment Communal :

Bernard CUTILLAS explique qu'on arrive à la date d'échéance de garantie. Il a fait un état des lieux avec M DURNERIN. Plusieurs observations ont été notées et envoyées à chacune des entreprises. Certaines réserves ont été levées, d'autres sont encore en attente, les travaux demandés étant encore en cours d'exécution.

Les entreprises dont les réserves sont levées sont :

SANIPAC (problème de grille d'évacuation résolu) ; BONNET THIRODE (problème d'adoucisseur résolu) ; BEAUX (séparation des réseaux effectuée).

Un litige est en cours avec une entreprise qui estime que l'état de ses travaux constatés sont dûs à une mauvaise utilisation. Elle propose, moyennant un devis d'effectuer les réparations. Bernard CUTILLAS rencontrera le responsable sur place pour faire constater les dégâts et en discuter.

Une autre entreprise indique que le rendu constaté de ses travaux est conforme à ce qui lui a été demandé. Lors des remarques émises, des travaux de fortune ont été effectués, mais n'apportent pas satisfaction ; Bernard CUTILLAS suit ce dossier avec M DURNERIN. Le Conseil demande que soit vérifié le cahier des charges initial et le cahier des charges modifié ; cela a été demandé et sera vérifié.

Bernard CUTILLAS précise que le maître d'œuvre a reporté la date de levée de réserve d'un an, soit jusqu'en juin 2025.

Transport solidaire

Gisèle BONNAY fait le bilan des réponses reçues du questionnaire diffusé à la population : 12 utilisateurs et 4 bénévoles se sont faits connaître. Gisèle BONNAY s'est rapprochée des bénévoles de St Michel sur Rhône qui est une commune de taille équivalente où a été mis en place ce service. 145 trajets ont été effectués, pour 12 à 15 bénéficiaires, par 10 bénévoles. Ceux-ci ont expliqué leur mode de fonctionnement, avec un calendrier où s'engagent chaque semaine 1 bénévole et 1 suppléant ; les moyens mis en place pour la mission (un téléphone, l'assurance ...). Patrick VANET propose d'approfondir les besoins des utilisateurs potentiels. Gisèle BONNAY précise que différents fonctionnements peuvent être appliqués. Le Conseil vote à 10 voix pour de continuer l'étude de cette mission.

Compost individuel et partagé

Patrick VANET informe que très peu de personnes ont répondu. Il les contactera et informera des suites données au prochain conseil.

Activités salle des fêtes rentrée

Gym 2000 proposera un cours de pilate le lundi, à partir de 17h30, en amont du cours de Gym. Alexandre GONZALEZ a reçu une dizaine d'inscription à sa proposition de cours de Jump Style. Cette activité sera planifiée le mercredi après-midi.

Bal des jeunes du 1^{er} week-end de juillet

Les chuyards en folie ont demandé une dérogation pour une ouverture tardive lors de la fête annuelle qu'ils organisent le week-end du 4 au 7 juillet. Au vu de l'avis de la gendarmerie, la demande est soumise au Conseil. Après discussion, Béatrice RICHARD décide de confirmer son accord pour l'ouverture jusqu'à 02h30 les vendredi et samedi. Un arrêté en ce sens a été transmis en gendarmerie de Pélussin.

Placard centre de loisirs

Les élèves de Yann CHOLLET ont fini le placard commandé qui a été installé dans la salle de musique pour le centre de loisirs. La responsable de la SPL est très satisfaite et, avec le Conseil, remercie Yann et ses élèves.

La séance est levée à 22h30 La prochaine séance est fixée au 16 juillet.

Gisèle BONNAY,

1^{ère} Adjointe au Maire de CHUYER

